

COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL de CHIDDES

en date du 28 février 2014

à 20 heures

Le conseil municipal s'est réuni en session ordinaire, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur ANDRIOT Michel, Maire.

Etaient présents : ANDRIOT Michel, VOILLIOT Bernadette, BERGER Christian, MONCHARMONT Claudine, ANDRIOT Fabienne, POUPON Jean Michel, LANGILIER Arlette, VIGNERON Chantal et ANDRIOT Georges.

Absents : BERGER Michel et GAUCEL Gérard.

I. TARIF SALLE DES FETES

Le tarif préférentiel appliqué au restaurant « Le Montcharlet » en 2013 est reconduit à l'identique en 2014

II. PLAN DE DESHERBAGE

Le conseil municipal souhaite reporter sa décision à une date ultérieure après examen plus approfondi des questions relatives aux traitements phytosanitaires et étude du plan de désherbage établi par le Parc Naturel Régional du Morvan dans le cadre du Contrat Territorial Sud Morvan.

III. CHARTE DES COLLECTIVITES ECO-ENGAGEES

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer la charte des collectivités éco-engagées et s'engage à mettre en œuvre les actions suivantes :

- tri/valorisation des déchets de la collectivité
- mise en place de pratiques de réemploi, de réutilisation, de dématérialisation visant à prolonger la durée de vie des produits, réduire les consommations et éviter le gaspillage
- usage de produits moins nocifs ou de techniques alternatives aux produits dangereux
- intégration de critères environnementaux dans les achats (produits éco-labellisés, durabilité, toxicité, ...)
- éco-communication en interne et en externe pour sensibilisation des usagers aux pratiques éco-exemplaires.

IV. PARTICIPATION AUX SORTIES PEDAGOGIQUES DU COLLEGE

La demande du collège Antony Duvivier concernant la participation aux sorties pédagogiques a été étudiée.

Le conseil municipal reconduit sa participation habituelle de 50 € par enfant (et non par voyage). C'est ainsi que 300 euros seront versés au collège pour diminuer la participation financière des familles.

V. QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

⇒ Visite de Monsieur le Sous-Préfet

Monsieur le Sous-Préfet a rendu visite à notre commune jeudi 27 février à partir de 9 heures.

Plusieurs questions ont été abordées en réunion puis ensuite nous nous sommes déplacés pour visiter plusieurs sites de la commune :

- Le monument du Montcharlet
- La fontaine Ernest Berger
- L'ancien clocher de l'église St Maurice
- L'étang communal et ses abords

La visite s'est terminée autour d'un pot au restaurant « Le Montcharlet »

⇒ Station d'épuration

Une réunion de chantier a eu lieu Mercredi 26 février avec l'entreprise retenue pour effectuer les travaux de rénovation de la station d'épuration.

⇒ Route stratégique du bois

La DRAF a procédé à la réception des travaux de la route stratégique du bois – tranche conditionnelle le jeudi 20 février.

Aucune remarque particulière n'a été formulée et le solde de la subvention devrait être versé d'ici une quinzaine de jours.

⇒ Enquête publique

L'enquête publique concernant le déclassement d'une partie de voie communale formant délaissé de place publique est en cours et s'achève le 7 mars 2014 à 17 heures (dossier à disposition en Mairie).

Toutes réclamations ou observations peuvent être formulées à Monsieur le Commissaire Enquêteur soit par courrier soit directement lors de la permanence qu'il tiendra le 7 mars de 15 h à 17 h à la mairie de CHIDDES, soit en mairie aux jours et heures habituels d'ouverture.

La séance est levée à 21 heures

**Michel ANDRIOT,
Maire,**

